

## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**PROCÈS-VERBAL** d'une réunion régulière du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine tenue le 13 décembre 2018 à 16 h à l'hôtel Le Francis, à New Richmond, sous la présidence de Daniel Côté et à laquelle sont présents :

#### M. Allen Cormier, préfet

Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

**Mme Delisca Ritchie-Roussy**, maire de Murdochville Administratrice régulière représentant la MRC de La Côte-de-Gaspé

**Mme Louisette Langlois**, mairesse de Chandler Administratrice régulière représentant la MRC du Rocher-Percé

Mme Nadia Minassian, préfète Administratrice régulière, représentant la MRC du Rocher-Percé

M. Roch Audet, maire de Bonaventure Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Éric Dubé, préfet Administrateur régulier représentant la MRC de Bonaventure

M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Guy Gallant, préfet Administrateur régulier représentant la MRC d'Avignon

M. Roger Chevarie, conseiller de Fatima Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

#### Ainsi que :

Mme Marie-Andrée Pichette, directrice générale de la Régie

Mme Mariline Lamy-Poirier, coordonnatrice au service à la clientèle et aux communications

#### De même que des gens du public :

M. André Mathieu, membre du Comité vert Ad hoc de Carleton-sur-Mer

<u>Les administrateurs suivants ont été invités, mais n'ont pu participer à la rencontre</u> :

M. Simon Deschênes, maire de Sainte-Anne-des-Monts Administrateur régulier représentant la MRC de La Haute-Gaspésie

M. Gaétan Richard, conseiller de Grande-Entrée Administrateur régulier représentant l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

**ORDRE DU JOUR** 



#### Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

- 1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum;
- 2. Nomination d'un(e) secrétaire d'assemblée (adoption);
- 3. Nomination des officiers (adoption);
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (adoption);
- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2018 (adoption);
- 6. Suivi des finances et des opérations;
  - 6.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés (adoption);
- 7. Embauche de Karine Leblanc (adoption);
- Renouvellement de l'entente avec Transport Baie-des-Chaleurs pour le ski-bus vers Pin Rouge (adoption);
- 9. Renouvellement de l'entente avec Transport Jos Dugas pour le ski-bus vers Petit Chamonix (adoption);
- Règlement de gestion contractuelle pour les contrats de moins de 100 000\$ (avis de motion);
- 11. Calendrier 2019 (adoption);
- 12. Affaires nouvelles;
- 13. Date et lieu de la prochaine rencontre;
- 14. Période de questions;
- 15. Levée de l'assemblée (adoption).

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM





### Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

Le président, Daniel Côté, souhaite la bienvenue à tous et constate que le quorum est atteint.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 2. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Allen Cormier propose Mariline Lamy-Poirier à titre de secrétaire d'assemblée. Mariline Lamy-Poirier accepte d'être secrétaire d'assemblée.

#### R18 - 46

### RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Allen Cormier et unanimement résolu de nommer Mariline Lamy-Poirier à titre de secrétaire d'assemblée.

#### 3. <u>NOMINATION DES OFFICIERS</u>

Tel que stipulé dans le règlement #3 sur la régie interne, le bureau des officiers doit être élu annuellement. Donc, Marie-Andrée Pichette recommande de procéder à l'élection du poste de président et de vice-président.

Pour ce faire, Delisca Ritchie-Roussy propose Marie-Andrée Pichette à titre de présidente d'élection et Mariline Lamy-Poirier à titre de secrétaire d'élection. Marie-Andrée Pichette accepte le titre de présidente d'élection et Mariline Lamy-Poirier accepte le titre de secrétaire d'élection.

#### Nomination à la présidence

Marie-Andrée Pichette annonce l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de président(e).

Nadia Minassian propose Daniel Côté à titre de président.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Marie-Andrée Pichette annonce la fermeture de la période de mise en candidature.

Monsieur Daniel Côté accepte le poste de président.

#### Nomination à la vice-présidence

Marie-Andrée Pichette annonce l'ouverture de la période de mise en candidature pour le poste de vice-président(e).

Nadia Minassian propose Allen Cormier à titre de vice-président.

Aucune autre candidature n'est proposée.

Marie-Andrée Pichette annonce la fermeture de la période de mise en candidature.

Monsieur Allen Cormier accepte le poste de vice-président.

#### R18 – 47

#### RÉSOLUTION CONCERNANT LA NOMINATION DES OFFICIERS



## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

IL EST PROPOSÉ par Delisca Ritchie Roussy et unanimement résolu de nommer Marie-Andrée Pichette à titre de présidente d'élection et Mariline Lamy-Poirier à titre de secrétaire d'élection.

IL EST PROPOSÉ par Nadia Minassian et unanimement résolu de nommer Daniel Côté à titre de président et Allen Cormier à titre de vice-président.

#### 4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président fait lecture de l'ordre du jour.

#### R18 - 48

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

## 5. <u>LECTURE, SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU</u> 26 SEPTEMBRE 2018

Le document « Procès-verbal d'une réunion régulière du conseil de la Régie tenue le 26 septembre 2018 » est présenté.

#### R18 - 49

## RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 26 SEPTEMBRE 2018

IL EST PROPOSÉ par Nadia Minassian et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 26 septembre 2018 tenue à Chandler, tel que lu et présenté.

#### 6. SUIVI DES FINANCES ET DES OPÉRATIONS

#### 6.1. Comptes à payer et liste des comptes préautorisés

La liste des comptes à payer et des comptes préautorisés de août, septembre et octobre 2018 est remise aux administrateurs.

Le montant total au 31 août 2018 est de 260 243,21 \$. Le montant total au 30 septembre 2018 est de 265 142,82 \$. Le montant total au 31 octobre 2018 est de 273 185,60 \$.

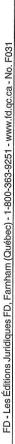
#### R18 - 50

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'APPROBATION DES COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ par Louisette Langlois et résolu unanimement d'adopter la liste de comptes à payer et des comptes préautorisés de août 2018, au montant total de 260 243,21\$, de septembre 2018 au montant total de 265 142,82 \$ et de octobre 2018 au montant total de 273 185,60 \$.

#### 7. EMBAUCHE DE KARINE LEBLANC

Une nouvelle employée régulière à temps plein a été engagée à Carleton-sur-Mer. Il s'agit de Madame Karine Leblanc.





#### R18 - 51

R18 - 52

R18 - 53

# Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

1. 6

#### RÉSOLUTION CONCERNANT L'EMBAUCHE DE KARINE LEBLANC

ATTENDU QUE suite à différents éléments, un diagnostic organisationnel a été adopté le 23 avril 2018;

ATTENDU QUE suite à ce diagnostic un poste d'adjointe administrative et aux opérations a été créé;

ATTENDU QUE suite au processus d'embauche, Karine Leblanc a été engagée et que depuis son entrée en fonction le 3 décembre 2018, la direction de la Régie est satisfaite du rendement de la nouvelle employée;

IL EST PROPOSÉ par Éric Dubé et unanimement résolu de confirmer l'embauche de Madame Karine Leblanc au poste d'adjointe administrative et aux opérations à 37,5 h/semaine, basée à Carleton-sur-Mer, en date du 3 décembre 2018.

### 8. <u>RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC TRANSPORT BAIE-DES-CHALEURS POUR LE SKI-BUS VERS PIN ROUGE</u>

Un addenda au contrat de Transport Baie-des-Chaleurs NO 6 pour le service de navette ski-bus entre Paspébiac et la Station touristique Pin Rouge, à New Richmond.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ADDENDA NO 6 AU CONTRAT DE TRANSPORT #TC2015-02 AVEC TRANSPORT BAIE-DES-CHALEURS POUR LA PRESTATION DE SERVICE DE NAVETTE SKI-BUS ENTRE PASPÉBIAC ET NEW RICHMOND

IL EST PROPOSÉ par Roch Audet et unanimement résolu que l'addenda no 6 soit officiellement adopté tel que vu et présenté au conseil d'administration.

### 9. <u>RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE AVEC TRANSPORT JOS DUGAS POUR LE SKI-BUS VERS LE PETIT CHAMONIX</u>

Un addenda au contrat de Transport Jos Dugas NO 4 pour le service de navette ski-bus entre Carleton-sur-Mer et Le Petit Chamonix à Matapédia.

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DE L'ADDENDA NO 4 AU CONTRAT DE TRANSPORT #TC2015-02 AVEC TRANSPORT JOS DUGAS POUR LA PRESTATION DE SERVICE DE NAVETTE SKI-BUS ENTRE CARLETON-SUR-MER ET MATAPÉDIA.

IL EST PROPOSÉ par Guy Gallant et unanimement résolu que l'addenda no 4 soit officiellement adopté tel que vu et présenté au conseil d'administration.

### 10. RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE POUR LES CONTRATS DE MOINS DE 100 000\$

441



A18 – 03

#### Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

AVIS DE MOTION RELATIF À L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT FIXANT LES RÈGLES DE GESTION CONTRACTUELLES POUR LES CONTRATS DE MOINS DE 100 000 \$

Pascal Bujold, administrateur, donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance subséquente du conseil de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, d'un projet de règlement fixant les règles de gestion contractuelle pour les contrats de moins de 100 000 \$ de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine dont copie du projet de règlement est déposée à la présente réunion. La dispense de lecture est demandée.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 11. CALENDRIER DES RÉUNIONS 2019

R18 - 54

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ADOPTION DU CALENDRIER DE RÉUNIONS 2019

**ATTENDU QUE** les règlements de régie interne de la Régie intermunicipale prévoient que le conseil doit établir un calendrier de ses séances régulières pour la prochaine année, en fixant le lieu, le jour et l'heure de chacune.

IL EST PROPOSÉ par Delisca Ritchy-Roussy et unanimement résolu :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances publiques du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour 2019 selon l'horaire régulier suivant :

Séance de travail et publique de 9 h 30 à 12 h

- Le 20 février à Carleton-sur-Mer;
- Le 24 avril à Sainte-Anne-des-Monts;
- Le 19 juin à Cap-aux-Meules;
- Le 18 septembre à Gaspé;
- Le 18 décembre à Chandler.

#### 12. <u>AFFAIRES NOUVELLES</u>

12.1 Demande de partenariat de la DIDS de la Haute-Gaspésie

RÉSOLUTION CONCERNANT L'ENTENTE DE PARTENARIAT ENTRE LA RÉGIM ET LE COMITÉ DE RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE HAUTE-GASPÉSIE, TRANSPORT DE BACS DE DENRÉES

**CONSIDÉRANT** la lettre de la coordonnatrice de la Démarche intégrée en développement social de La Haute-Gaspésie adressée à la directrice générale de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (RÉGIM), du 3 décembre 2018, relative à une entente de partenariat entre la RÉGIM et le comité de récupération alimentaire Haute-Gaspésie;

CONSIDÉRANT QUE la RÉGIM a accepté la demande du comité de récupération alimentaire Haute-Gaspésie qui consiste à transporter gratuitement des bacs de denrées de Carrefour-Ressources à Sainte-Anne-des-Monts jusqu'à La Maison l'Essentielle de Gros-Morne les mardis aux deux semaines, à compter du 8 janvier 2019;

Il est proposé par Allen Cormier et unanimement résolu

Que l'entente de partenariat entre la RÉGIM et le comité de récupération alimentaire Haute-Gaspésie relative au transport gratuit de bacs de denrées de

R18 – 55



R18 - 56



## Régie intermunicipale de transport Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

Carrefour-Ressources à Sainte-Anne-des-Monts jusqu'à La Maison l'Essentielle de Gros-Morne les mardis aux deux semaines, à compter du 8 janvier 2019, soit adoptée.

#### 13. <u>DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION</u>

La prochaine réunion du conseil d'administration aura lieu le 20 février 2019 à Carleton-sur-Mer.

Aucune proposition n'est débattue à ce point.

#### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président, Daniel Côté, invite le public à poser des questions.

M. André Mathieu, membre du Comité vert AD hoc à Carleton-sur-Mer propose d'augmenter de 1 cent à 2 cents la taxe sur l'essence pour donner une marge de manœuvre plus grande pour soit diminuer les tarifs, augmenter les trajets, augmenter des gratuités pour des manifestations sur l'environnement, ou pour l'achat de véhicules électriques. Il souhaite profiter du momentum de l'intérêt pour réduire les gaz à effet de serre.

Le président, M. Daniel Côté, l'informe que c'est le ministère des Finances qui établit le taux de taxation sur l'essence. En ce qui concerne les véhicules électriques, la RÉGIM a déjà commencé à travailler sur ce point.

M. Côté remercie M. Mathieu et mentionne que son intervention permet de motiver l'équipe de la RÉGIM dans l'avancement de ses projets en cours.

Aucune proposition n'est débattue à ce point

#### 15. <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

IL EST PROPOSÉ par Delisca Ritchie-Roussy et résolu unanimement que l'assemblée soit levée.

RÉSOLUTION CONCERNANT LA LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

#### **CERTIFICATION**

Lu et certifié conforme par

le président.

la secrétaire-trésorière,

Daniel Côté

Marie-Andrée Pichette

Date

#### **ADOPTION**

Adopté par résolution du conseil d'administration le :

Date